



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes imposables

Question écrite n° 96481

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État afin de connaître le nombre de personnes assujetties à l'impôt sur la fortune au cours de l'année 2010. Il lui demande également de bien vouloir lui indiquer ce que représente en moyenne la résidence principale exonérée à hauteur de 30 % dans le paiement de cet impôt.

Texte de la réponse

Le nombre de personnes assujetties à l'impôt sur la fortune (ISF), au cours de l'année 2010, était de 593 878 redevables. Le coût de l'abattement de 30 % sur la résidence principale était de 533 Meuros en 2010.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96481

Rubrique : Impôt de solidarité sur la fortune

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13607

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9021